

MARCHÉ JUILLET – AOÛT 2024

STATIONNEMENT INTERDIT DE 6H00 À 15H00 TOUS LES VENDREDIS

- Grande Rue : de la rue de la Manchette à la rue des Ecluses
- Place Landouar
- Rue des Sciaux
- Rue du Châtelet : jusqu'à la rue de la Poste
- Parking de la salle polyvalente
- Rue de Giraud

Attention! Si votre maison est en location saisonnière, merci d'en informer vos locataires.